

**DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

Séance du 4 juin 2019

**Délibération n° 30 - 2019 relative à la désignation de deux membres enseignants
à la commission des statuts**

VU l'article 5 du règlement intérieur de l'URCA,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la désignation d'un membre enseignant à la commission des statuts.

Est élus dans le collège « Professeurs » :

- **M. Hicham BENHAYOUNE avec 17 voix pour**

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	15
Majorité absolue	19	Membres représentés	10
Nombre de pouvoirs	10		

Délibération adoptée



Signature du Président

Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : **14 JUIN 2019**

Document mis en ligne le : **14 JUIN 2019**